



Agriculture

Des projets pour 1,8 MMDH à Ouarzazate

● Le ministre de l'Agriculture, Aziz Akhannouch, s'est enquêré de l'état d'avancement des 39 projets engagés à Ouarzazate depuis Tinghir. Ces derniers, dotés d'une enveloppe de 1,8 MMDH, avancent bon train. Les détails.

Les 39 projets relevant du Plan Maroc Vert (PMV) - Piliers I et II se concrétisent progressivement. Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, s'est rendu mardi à Tinghir, dans la commune rurale de Todgha Essouflla, pour s'informer de l'état d'avancement de ces projets auprès de l'Office régional de mise en valeur de Ouarzazate. Dotés d'une enveloppe globale de 1,8 milliard de DH, ces projets devront profiter, à terme, à quelque 87.858 personnes, et booster la productivité et le potentiel de commercialisation des secteurs de la phoeniciculture, de l'olivier, des plantes aromatiques, du safran, du pommier, du henné, de la figue et de l'ail. La production de viandes rouges et de l'apiculture sont aussi au programme. Dans le détail, le projet de développement de la phoeniciculture dans cette région, étalé sur une superficie de 28.000 hectares, est bouclé à hauteur de 85%. Le projet vise la maximisa-

tion du potentiel des oasis de Drâa, Todgha, Maider, Aliat Draa et Bani, et est doté d'une enveloppe de 777 millions de DH. Ce budget a servi à financer les travaux de réaménagement du réseau d'irrigation sur 224 km, la construction de deux barrages, la plantation de plus de 900.000 arbustes, le nettoyage de 255.000 troncs de palmier, la construction de 18 unités de refroidissement et de stockage d'une capacité globale de 3.100 tonnes et la valorisation du produit dattier. Aussi, il est prévu de réorganiser et encadrer les producteurs afin d'optimiser le mieux possible le processus industriel de la filière. Par ailleurs, les amandiers d'Iknioun, au profit desquels un budget de 43,5 MDH a été affecté pour mener à bien le projet de leur développement, bénéficieront d'un réaménagement du réseau d'irrigation sur une longueur de 15 km. Il sera également procédé à la construction de 15 ouvrages d'art, à l'installation de 15 puits et leur équipement en dispositifs d'énergie photovoltaïque et de la mise

en place d'un cadre de protection des terres agricoles sur une superficie de 2,1 km². Parallèlement, le projet prévoit de planter 500 hectares sur la superficie précitée, et d'y construire 4 unités de mise en valeur du produit. Et pour parfaire l'achèvement de ces travaux, le ministre de tutelle a inauguré les travaux de construction et d'équipement d'une unité de conditionnement et de stockage de dattes en y affectant une enveloppe de 13 MDH. Pour ce qui est des pommiers, Akhannouch a visité le chantier de mise en valeur de cette filière à Amsemrir et Tilmli, dans le cercle de Boulemane, et a fait le point sur l'état d'avancement du projet d'aménagement hydro-agricole (15 km) et du système d'irrigation goutte-à-goutte (400 hectares) développés sur place, aux côtés des travaux d'extension de la culture sur 1.000 hectares supplémentaires et l'acquisition et distribution de 800 plants de pommiers pour augmenter la productivité de la filière et augmenter ainsi le volume de l'offre. Aussi, la mise en



Une enveloppe de 777 millions de DH est dédiée au développement des oasis et de la production de dattes.

valeur de ce produit passe par la construction et l'équipement de deux unités de conditionnement d'une capacité commune de 1.000 tonnes et l'appui à l'encadrement technique, deux points focaux sur lesquels repose le succès de ce projet dans la durée. De plus, un projet, doté d'une enveloppe de 85 MDH, a été lancé pour le développement et l'aménagement des communes d'Amsemrir, de Tilmli, d'Ighil, de N'Oungoun et des zones montagneuses dans le cadre du Fonds de développement rural. L'état d'avancement de ce projet atteint les 52% et a pour objectifs, à terme, d'améliorer les conditions et performances des systèmes d'irrigation, de protéger les terres agricoles, de faciliter la commercialisation des produits agricoles, d'assurer les matériels de production et de créer des emplois. Il est également prévu de mettre à niveau le réseau d'irrigation existant, étalé sur 45 km, ainsi que la construction d'ouvrages d'art, l'aménagement de 8 routes rurales et la construction de 3 barrages de dérivation de l'eau. Au niveau de Kelaât M'Gouna, le chantier de construction de la maison des roses est finalisé à hauteur de 75%, après y avoir injecté 7,8 MDH pour structurer la filière dans la région et créer un espace d'échange des expériences et d'encadrement des producteurs. Pour sa part, le projet de développement des plantes aromatiques à Dadès et M'Gouna, étalé sur 1.200 hectares et doté d'une enveloppe de 52,4 MDH, porte sur l'aménagement hydro-agricole, l'élargissement des surfaces cultivables, la réhabilitation de la culture des roses sur une surface de 800 ha et la mise en place de 12 unités de mise en valeur des roses. Enfin, le ministre a donné le coup d'envoi du projet de développement de la filière des figues dans ces mêmes localités, en y affectant un budget de 33 MDH en vue de réhabiliter le réseau d'irrigation sur 6,4 km, de protéger les terres agricoles sur un rayon de 6 km, de planter 600 ha sur cette superficie et de mettre en place 4 unités de valorisation du produit.

PAR MEHDI MOUTTALIB
m.mouttalib@leseco.ma